



Strasbourg, le 12 octobre 2008

CDL-DEM-OJ(2008)002ann

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

**RÉUNION DE LA SOUS-COMMISSION
SUR LES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES
(Venise, le 16 octobre 2008 de 15h30 à 17h00)**

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Dispositions constitutionnelles pour l'amendement de la Constitution**

La Sous-commission est invitée à tenir un échange de vues sur la base du projet de rapport sur les dispositions constitutionnelles pour l'amendement de la Constitution ([CDL-DEM\(2008\)002](#), [CDL-DEM\(2008\)002add](#), [CDL-DEM\(2008\)002add2](#) et [CDL-DEM\(2008\)002add3](#)).

- 3. L'initiative législative**

La Sous-commission est invitée à examiner le projet de rapport sur l'initiative législative ([CDL-DEM\(2008\)003](#) ; voir également [CDL\(2008\)102](#), [CDL\(2008\)103](#), et [CDL\(2008\)104](#)) en vue de le soumettre à la session plénière de la Commission.

- 4. Autres questions**

La Sous-commission est invitée à prendre note de la demande de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe relative au principe de l'état de droit et à en discuter en vue de prendre une décision sur la réponse à cette question.

<http://assembly.coe.int/main.asp?Link=/documents/adoptedtext/ta07/fres1594.htm>



Microsoft Word -
helgesen opin...

(voir également [GR-J\(2008\)11](#) du 18 septembre 2008)